

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 1 avril 2026

DATE D’AFFICHAGE : 1 avril 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 32

L’an deux mille vingt-six, le sept avril, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le premier avril deux mille vingt-six, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

Etaient présents :

Mme ARENOU, Maire,

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

Mme ABLOUH, M. BOUCHELLA, Mme BATHILY, M. ENGRAND, Mme. BELHADJ-ADDA, M. GAILLARD Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, Mme CHARLOT, M. CHERQUEFOSSE, Mme ZABAIRI, M. THUMARIN, Mme BOUKANDOURA, M. LIAOUI, Mme DA SILVA, M. DA CRUZ, Mme PREVOST, M. LEFEVRE, Mme PANIGHINI, Mme GEREMIA, M. MARCIN, Mme BAUDRY, M. BRENOT, M. NEY, Mme LITI, M. SION, M. BOUZAR, Mme SISSOKO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. MOHAMMED (procuration M. BOUCHELLA)

M. CHIKH (procuration Mme ARENOU)

Mme VERGNAUD (procuration Mme LITI)

Absents :

Mme HADIL

**CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE – ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL
MUNICIPAL SIEGEANT AU CONSEIL D’ADMINISTRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU les articles L123-6 et suivants du Code de l’action sociale et des familles,

VU les articles R123-8 et suivants du Code de l’action sociale et des familles,

VU la délibération 2026-DEL-23 du 7 avril 2026, fixant à sept le nombre de représentants au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, à élire au sein du Conseil municipal,

CONSIDERANT qu'il convient d'élire les représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

CONSIDERANT que le scrutin de liste se déroule à bulletin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT que deux listes ont été déposées :

- Par Madame Catherine ARENOU, composée de : Marwa ABLOUH, Jean-Luc BRENOT, Halima BELHADJ-ADDA, Lysiane PANIGHINI, Alicia BAUDRY, Sabah ZABAIRI, Ketty CHARLOT, Nouredine LIAOUI, Emilie GEREMIA
- Par Monsieur Claude NEY, composée de : Jamila LITI

ENTENDU l'exposé de Madame Catherine ARENOU, Maire de Chanteloup-les-Vignes,

PROCEDE à l'élection des membres du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale.

- vote à bulletin secret avec émargement par chaque conseiller municipal votant (double émargement pour les conseillers disposant de procuration)
- Votants : 32
- suffrages exprimés : 32
- liste Marwa ABLOUH : 26
- liste Jamila LITI : 6
- résultat de l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste : liste Marwa ABLOUH 6 sièges, liste Jamila LITI 1 siège
- sont élus représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS de Chanteloup-les-Vignes :
Marwa ABLOUH
Jean-Luc BRENOT
Halima BELHADJ-ADDA
Lysiane PANIGHINI
Alicia BAUDRY
Sabah ZABAIRI
Jamila LITI

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le neuf avril deux mille vingt-six.

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Maire-adjoint


François LONGEAULT



Accusé de réception en préfecture
078-217801380-20260410-2026-DEL-24-DE
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026